

Déclaration de conformité UE n°. 5204

Chaussures de sécurité, catégorie: S2

Article: 5204	 © BIG Arbeitsschutz GmbH
modèle: TeamStar S2 ESD Chaussures basses de sécurité	

Le fabricant:

BIG Arbeitsschutz GmbH
Königsberger Str. 6
D - 21244 Buchholz i.d.N.
Allemagne

déclare sous sa seule responsabilité, que l'équipement de protection individuelle (EPI) décrit ici est conforme à la législation d'harmonisation pertinente du règlement (UE) 2016/425 et les normes harmonisées:

- EN ISO 20344:2011 - Équipement de protection individuelle - Méthodes d'essai pour les chaussures
- EN ISO 20345:2011 - Chaussures de sécurité à usage commercial
- EN 61340-5-1:2016 Électrostatique - Partie 5-1 : Protection des dispositifs électroniques contre les phénomènes électrostatiques - Exigences générales
- EN IEC 61340-4-3:2018 - Méthodes d'essai normalisées pour des applications spécifiques - Chaussures
- Semelles orthopédiques selon la règle DGVU 112-191



L'examen de type corporel notifié pour les chaussures de sécurité:	L'examen de type corporel notifié pour les semelles orthopédiques:
CTC Parc Scientifique Tony Garnier 4 rue Hermann Frenkel 69367 Lyon Cedex 07 France No. d'identification: 0075	PFI Prüf- und Forschungsinstitut Pirmasens e.V. Marie-Curie-Str. 19 D-66953 Pirmasens Deutschland (Kenn-Nr.: 0193)
a délivré le numéro de certificat d'examen UE de type 0075/1430/161/04/21/0734.	a délivré le numéro de certificat d'examen UE de type 2001693 01 86.

La spécification technique est disponible sur:



www.big-arbeitsschutz.de

Ce document a été publié le: 22.04.2021/Rev.03
Ce document est applicable jusqu'à: 22.04.2026

BIG Arbeitsschutz GmbH

Malte Kuhring
- gestion -